

Le mot du Maire

C'est un fait : toute vie sur terre est éphémère et, même si l'on s'acharne souvent à l'oublier, le deuil vient régulièrement nous en rappeler l'évidence. Et il en est de la végétation comme des humains : les arbres naissent, vivent et meurent, même si leur longévité est bien souvent supérieure à la nôtre.

Si j'aborde aujourd'hui ce sujet c'est parce que plusieurs citoyens se sont émus de voir des arbres abattus, notamment au parc Mazarin et au parc du Paradis des loups, et s'interrogent aussi sur les effets potentiels des projets de la municipalité sur la végétation.

En ce qui concerne les arbres des parcs, les coupes effectuées ont été essentiellement des coupes de sécurité et accessoirement des coupes de dépressage destinées à permettre un développement harmonieux des sujets voisins. Après plusieurs décennies sans prévention ces coupes étaient devenues urgentes et malheureusement la nature a été localement plus rapide que nous puisque le hêtre pourpre majestueux qui trônait à l'angle nord-est de la maison Mazarin a été mis à terre, non sans d'importants dégâts, par la tempête du 6 février. Le retrait de la souche et de plus de 30 tonnes de bois ont été accompagnés, par opportunité, de la préparation du secteur qui sera prochainement intégré à la place des Mineurs. Plusieurs arbres restent encore à traiter mais le coût de l'opération est aussi un sujet qui incite à la patience !

En ce qui concerne les travaux d'aménagements de voirie, plusieurs arbres devront malheureusement être sacrifiés, principalement en bordure de la Savoureuse, pour permettre le passage de la voie verte. C'est peut-être aussi le cas des arbres qui marquent l'entrée sud de la ville dont la position pose problème pour la réalisation d'une liaison de qualité entre le centre-ville et le quartier des Fougerêts d'un côté et la future maison de santé de l'autre. Dans ce dernier cas toutefois des alternatives semblent possibles et sont activement travaillées par le bureau d'études. Il ne faut pas oublier en effet qu'abattre un arbre coûte aujourd'hui très cher et qu'une telle opération ne s'envisage pas à la légère. La conscience environnementale de la municipalité reste aussi très forte puisque le Conseil Municipal a déjà acté du fait que chaque arbre abattu dans le cadre d'un projet d'aménagement serait remplacé par au moins deux arbres nouveaux. Cette politique est déjà visible dans le premier secteur d'aménagement du centre-ville où plusieurs chênes de bonne taille ont déjà été plantés.

Accompagner et préserver la place de la nature dans la ville reste donc une préoccupation majeure de la municipalité, sans idolâtrie mais aussi sans négligence.

Christian Coddet



Le hêtre pourpre à l'automne



Le hêtre pourpre en février

Compte rendu du conseil municipal du 10 mars

Dix-huit conseillères et conseillers étaient présents lors de la dernière séance du Conseil Municipal, le 10 mars.

Après les formalités d'usage le maire, Christian Coddet, présente un récapitulatif de la situation des projets communaux, projets qui avaient fait l'objet d'une réunion de concertation avec les services de la préfecture courant février. À certains élus qui s'interrogent sur le nombre et l'étendue des projets communaux le maire répond qu'il est effectivement peu probable que tous les projets esquissés puissent être menés à bien au cours de la mandature mais qu'il est essentiel de préparer et de mûrir des projets si l'on souhaite trouver des partenaires pour les financer.

Une grande partie de la séance est ensuite consacrée à des acquisitions ou des cessions de bâtiments et de terrains ainsi qu'à des conventions relatives à des échanges ou des usages de terrains dans le cadre des projets en cours. Ainsi le Conseil décide à l'unanimité de la cession de la maison « Piot » (acquise en 2021 pour libérer une emprise sur le parc du Paradis des loups) à M. Nicolas Dujin pour un montant de 65 000€ et à la cession de la caserne N°12 à l'entreprise Ultralu, pour un montant de 60 000€, (1 abstention) afin de permettre une extension de l'entreprise. Dans le cadre de l'aménagement de la voie verte entre l'entrée sud et la place De Gaulle, le Conseil décide d'un échange de terrains à titre gracieux avec M. et M^{me} Receveur, échange assorti d'une indemnité de déviction de 3000€ pour la démolition d'une remise (1 abstention) ; à l'acquisition d'un terrain de M. et M^{me} Antoine à titre gracieux, échange assorti d'une indemnité de déviction de 15 000€ pour la démolition d'un grand garage (1 abstention) ; à l'acquisition d'un terrain de la SCI Mazarine à titre gracieux, acquisition assortie de l'engagement de la plantation d'une haie d'arbres ; à l'acquisition d'un terrain de M. et M^{me} Demange à titre gracieux et finalement à l'acquisition d'un terrain de M. et M^{me} Morel à titre gracieux. Le maire précise que toutes les opérations relatives aux acquisitions ou aux échanges de terrains destinées à permettre la réalisation du tronçon nord de la voie verte dans des conditions favorables se sont déroulées dans un très bon esprit de coopération et il remercie chaleureusement tous les riverains concernés pour leur accueil, leur générosité et leur sens de l'intérêt public.

Dans le cadre de la phase 1 des travaux d'aménagement du centre-ville, le maire indique que plusieurs actions nécessitent des engagements formels. Ainsi le Conseil décide à l'unanimité d'approuver une convention d'aménagement du sol avec les consorts Guenot ainsi que l'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à la famille Leboeuf, acquisition assortie d'une garantie de libre circulation. Finalement, afin de régulariser une situation patrimoniale complexe, le Conseil approuve à l'unanimité l'acquisition par la commune, à titre gracieux, de 4 petites parcelles appartenant au syndicat de construction du collège.

Les travaux d'aménagement de voirie impliquant naturellement l'enfouissement des réseaux secs (électricité basse tension, télécommunications, éclairage public), le Conseil approuve à

l'unanimité le budget d'enfouissement dans le secteur compris entre la rue de la Tuilerie et l'avenue de Schwabmünchen tel que proposé par Territoire d'énergie 90, concessionnaire du réseau ; il approuve aussi la délégation partielle de maîtrise d'ouvrage à TE90 pour la partie de travaux relative à l'éclairage public. Il approuve ensuite le principe de lancement des études d'enfouissement pour le secteur allant de l'avenue de Schwabmünchen à la rue de la gare, sachant que cette portion de voirie a vocation à être rénovée prochainement par le département.

Afin de garantir des conditions de financement favorables pour les programmes en cours qui s'étendront sur 2022 et 2023 (voie verte, école Docteur Benoît) et de préserver une capacité d'intervention ultérieure, le maire propose de saisir les opportunités de financement proposées par la Banque des Territoires pour anticiper le recours à l'emprunt qui sera nécessaire en 2023. Après débat le Conseil décide, par 16 voix pour et 4 contre, de souscrire un contrat de prêt GPI-AmBRE d'un montant de 361 900€ auprès de la CDC au taux fixe de 1,35% sur 25 ans et un contrat de prêt MobiPrêt d'un montant de 344 700€ aux mêmes conditions, avec un déblocage prévu en 2023.

Le Conseil approuve ensuite la signature d'un avenant à la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle avec le CDG90 ainsi qu'une convention avec le SMICTOM pour la récupération d'objets en déchetterie puis il examine un projet de candidature à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par le Commissariat de Massif des Vosges dans le cadre du plan « Avenir Montagne Investissement ». Après échanges le Conseil approuve à l'unanimité le dépôt d'un dossier ayant pour objet, dans le cadre de l'action touristique, la rénovation de la maison Mazarin et de son annexe pour un budget global de 1 317 399€HT avec une demande de subvention à hauteur de 80%. Le projet comporte la réalisation de chambres d'hôtes à caractère historique, de salons d'accueil, d'un nouvel office de tourisme et la réouverture du Musée de la Mine. Dans une délibération séparée le Conseil approuve aussi le dépôt d'un dossier similaire portant sur la réhabilitation de la friche du « SPAR » et sa transformation en halle couverte avec une estimation budgétaire à hauteur de 500 000€ et une demande de subventionnement à 80%.

Avant la clôture de séance le Conseil approuve à l'unanimité la désignation des membres du Comité de Pilotage du programme France Services, comité prévu dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée avec l'état pour ce programme.

Élections présidentielles des 10 & 24 avril 2022

Bureau de vote transféré

Après avis conforme de la préfecture, le bureau de vote de l'école du Dr Benoit sera transféré en salle du Conseil Municipal à la mairie pour les élections présidentielles d'avril et les législatives de juin du fait du démarrage des travaux de rénovation énergétique et de création de voirie.

Refonte et modernisation

.... Comme avant chaque élection présidentielle, une refonte des listes électorales est en cours. Pour la première fois, un QR code figurera sur la carte électorale qui sera envoyée à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales dans la perspective des élections présidentielles et législatives. Ce QR code renvoie au site unique www.elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections. *Vous pouvez ainsi en quelques clics : vérifier votre situation électorale ; trouver votre bureau de vote ; vous inscrire en ligne sur les listes électorales ; effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin. Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.*

La vie communale en images



Le salon « Aux Trois Tours de Gueules » organisé par l'Association Transhumance et Traditions (ATT) a retrouvé son public. Plus de 650 personnes ont franchi la porte de l'Espace de la Tuilerie durant la semaine d'exposition pour admirer les œuvres des artistes peintres, sculpteurs et photographes.

Dans le cadre de son soutien à l'activité artistique locale, la commune a acquis une œuvre de Gilbert Fehrenbach. Invité d'honneur du Salon en 2022, il avait reçu le 1er prix du jury en 2020. Le bandeau de ce numéro représente une partie du tableau qui est visible dans son intégralité dans la salle du conseil municipal.



France 3 Bourgogne Franche-Comté s'est déplacée dans notre commune. Il est possible de visionner l'émission « RDV chez vous » diffusée le 15 mars dernier, à partir du lien : https://youtu.be/pOILyB5_5yg



Dans le cadre du Centenaire du Territoire de Belfort, la presse nationale, invitée par le Département, a fait un détour par notre ville à la découverte de Giromagny et son histoire. Les journalistes de : Le Quotidien du médecin, Géo Histoire et Revue d'Histoire Européenne se sont laissés guider par Marie-Noëlle Marline de l'association pour l'Histoire et le Patrimoine sous-Vosgiens (AHPVS).



Organisée par l'AHPVS, la conférence donnée par Bruno Kern, a passionné l'assistance durant presque deux heures. Bruno Kern est avocat, historien et auteur de « Belfort, territoire de radicalités »

De l'affluence pour le premier recrut'café

La commune de Giromagny en partenariat avec la MIFE du Territoire de Belfort (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi) a organisé un café recrutement au cours du mois de février en deux temps. Cette initiative avait pour objectif de valoriser l'emploi par le contact direct entre l'entreprise qui recrute et le demandeur d'emploi. Le 8 février, M. Mohamadine Toufahi, conseiller relais territoire à la MIFE et M^{me} Ludivine Goisset, conseillère emploi à la Mission locale ont accueilli à la mairie les demandeurs d'emploi afin d'identifier leur profil.

Puis le 22 février, ils ont été reçus en entretien individuel auprès des employeurs : CRIT agence intérim, Passerelles pour l'emploi, Ressources 90, l'EPHAD de Giromagny et le Centre de Gestion de la Fonction Publique.

25 personnes ont répondu présentes ; elles ont apprécié la démarche de favoriser la rencontre directe avec les employeurs à proximité de leur domicile. A la recherche d'un premier emploi, dans le cadre d'une reconversion professionnelle, toutes sont reparties avec des conseils, des offres d'emplois, ou un positionnement sur un poste. C'est le cas de Kenan, qui débutera dès le lendemain chez SMRC à Rougegoutte. L'organisation d'un deuxième recrut'café est envisagé au mois de septembre avec d'autres entreprises.



Les élus du CMA recherchent...

Les élus du conseil municipal d'adolescents (CMA) recherchent des sièges à fixer sur les caisses à savons qu'ils fabriquent en prévision de la course du 26 juin prochain.

Vous pourrez déposer ces sièges à l'accueil de la mairie. Les jeunes du CMA vous remercient par avance pour votre aide.

Pensez à l'inscrire à l'école...

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2022 sont ouvertes ! Si votre enfant est né en 2019, pensez à inscrire votre enfant à l'école maternelle Chantoiseau.

Vous pouvez prendre RDV en mairie en appelant le 03.84.27.14.18



Liste des documents à fournir IMPERATIVEMENT lors de votre RDV :

- ✍ Un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, téléphone, acte de vente ou contrat de location... de moins de 3 mois)
- ✍ Le Livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- ✍ La Copie des pages vaccinations dans le carnet de santé ou relevé de vaccinations délivré par le médecin
- ✍ Le Certificat de radiation si l'enfant est inscrit dans une autre école (à demander à l'école où l'enfant est inscrit).

Projet de création d'une association pour réguler les chats errants

Ce projet ne peut se construire sans votre aide. Les initiateurs de cette démarche d'utilité publique lancent un appel aux personnes touchées par cette proposition de nous rejoindre.

Cette association aura plusieurs missions : la stérilisation, le suivi, le nourrissage et la fourniture ainsi que l'entretien de petites habitations adéquates pour les chats relâchés sur site. Ces chats seront ce qu'on appelle des « chats libres ». Pour que cette association puisse remplir son rôle, il nous manque un(e) président(e) et un(e) trésorier(e). Contact : christelle.esselinjanniot@gmail.com

Rappel ! Gratiféria organisée par les élus du CMA

La Gratiféria déjà annoncée dans les précédents numéros de Giro.com se déroulera le samedi 9 avril à l'Espace de la Tuilerie. Le principe est de donner des objets, vêtements, petits-électro ménager dont vous n'avez plus l'utilité, ceci sans contrepartie.

Vous pourrez déposer les objets et vêtements en bon état et propre le samedi 9 avril de 9h à 12h à l'Espace de la Tuilerie. L'après-midi, de 14h à 18h, chacun pourra venir se servir et repartir avec un ou plusieurs objets, c'est gratuit !



Giropratique

Gendarmerie	03 84 29 30 17
Mairie	03 84 27 14 18
Pompiers	18
SAMU	15
ENEDIS	09 72 67 50 90
GRDF	08 00 47 33 33
Syndicat des Eaux	03 84 29 50 19
CCVS Assainissement	03 84 54 70 80
Pharmacie de garde	3237
Médecin de garde	3966
Contact internet à disposition :	mairie@giromagny.fr

France Services

2, avenue Jean Moulin - 03 39 53 06 53

CAF - CNAM - CNAV - MSA - AGIRC ARRCO

Conciliateur en Justice

Mercredis 13 - 27 de 14h à 17h - sur rendez-vous
06 82 17 55 92

Personnel Mairie

Accueil - État civil - Carte d'identité - Passeport - Gestion funéraire
• 03.84.27.14.18

Amandine BLANC : amandineblanc@giromagny.fr

Location des salles - Organisation des manifestations

• 03.84.27.02.10

Karine BEN : karineben@giromagny.fr

Centre Communal d'Action Sociale - Visiteuse Sociale

• 03.84.27.14.80

Chantal HALAHIGANO : ccas@giromagny.fr

En avril

Vendredi 1 ^{er}	Pièce de théâtre « Bovary » à 20h30 Théâtre du Pilier. Espace la Savoureuse
Mardi 5	Apéro-philo n°6 à 18h30 Théâtre du Pilier. Espace la Savoureuse
Judis 7 & 21	Ramassages des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)
Jeudi 7	Don du Sang : de 16h à 19h30 Espace de la Tuilerie
Dimanche 10 & 24	Élection présidentielle de 8h à 19h
Mercredi 13	Ateliers ressources numériques et liseuse à 10h
Vendredi 15	Spectacle Amalgames à 20h30 – Théâtre du Pilier. Espace la Savoureuse
Mercredi 20	Histoires de saison ou venues d'ailleurs à 10h30 Médiathèque de Giromagny - Après-midi jeux de société à 14h - Médiathèque de Giromagny
Vendredi 22	Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation - 16h Square du Souvenir
Dimanche 24	Vide grenier du Bike club, rue des casernes
Lundi 25	Déchèterie mobile de 12h à 19h au Stade Edouard Travers
Mercredi 27	Tournoi de jeux vidéo à 14h30 Médiathèque de Giromagny

Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur :
<https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet

Mise en page & Impression : Belfort 2S Impression

Distribution : mairie de Giromagny

1800 exemplaires - N° 226 - Dépôt légal 03-2022

En avril



Le 3^e élément traité par les photographes est la TERRE. Venez découvrir les photographies d'Hélène Lepaul, Thierry Marline, Monique Poirrier et Jean-Louis et Catherine Zanino aux heures d'ouverture, sur rendez-vous ou lors d'animations exceptionnelles tel que l'apéro-philo du théâtre du Pilier du 5 avril.

Mercredi 13 avril à 10h : Ateliers ressources numériques et liseuse. Au programme de cet atelier : à quelles ressources numériques ai-je droit en tant qu'adhérent à la médiathèque des Vosges du Sud ? Comment m'en servir ? (En partenariat avec la médiathèque départementale du Territoire de Belfort.) Cet atelier se déroule sur ordinateur, par conséquent il est conseillé de réserver sa place.

Mercredi 20 avril à 10h30 : Histoires de saison ou venues d'ailleurs. A partir de 5 ans. Durée de l'animation : de 20 à 40 minutes. Des livres et des contes nous racontent le monde et la Vie. Explorons cet univers riche de variétés.

Mercredi 20 avril à 14h : Après-midi jeux de société. Jouons et découvrons des jeux de société proposés en prêt dans notre médiathèque. Animation tout public. Vous pouvez également apporter vos jeux préférés !

Contact, réservation, renseignements au 03.84.29.03.57 ou mediathèque.giromagny@ccvosgesdusud.fr

Tribune de l'opposition

Nous nous étions proposé d'attendre un peu ce début d'année afin de voir où la majorité communale allait nous mener avec les projets et les dépenses associées. Ce conseil du 10 mars nous a donné beaucoup de réponses. Les projets de Mr Coddet sont pharaoniques, et les plans de financement hypothétiques sont largement exagérés dans leur subventionnement. La seule solution pour ces projets, les abandonner ou alors emprunter. Mr Coddet abandonnera donc une grande partie de ces projets, qui auront nécessité du temps, du travail et de l'argent, pour rien, et mènera coûte que coûte ceux qu'il aura choisis. Ceux qu'il a choisis pour le moment ? Un ravalement de façade pour la mairie et le centre-ville, alors que le reste des rues de Giromagny tombe en morceaux. Il n'y a pas suffisamment dans les caisses pour réparer durablement les routes, et Mr Coddet nous affirme qu'il n'y a pas de subvention pour l'entretien des routes. Nous comprenons bien que ce sera donc l'affaire de la prochaine municipalité. Prochaine municipalité qui sera pieds et poings liés par la liste d'emprunts contractés par Mr Coddet. Pour la fin de son mandat, il y aura «encore du crédit auprès des banques pour emprunter» comme l'indique Mr Coddet, mais les suivants n'auront certainement pas cette chance. A son âge, Mr Coddet pense à demain, mais oublie ce qu'il adviendra dans trois ans...

Et dans tous ses projets, où est le bien vivre à Giromagny ? Entasser des enfants dans une école pendant deux ans (au moins) pour un projet pas suffisamment réfléchi, un coût qui va sensiblement augmenter avec un appel d'offre lancé plus d'un an après le devis initial ? Les priver de Gymnase ? Et la voirie pour desservir la nouvelle école toujours pas finalisée ? A côté de cela, Mr Coddet propose de faire deux emprunts supplémentaires, apparemment pas utiles puisque les projets sont déjà prévus dans le budget, mais pour «économiser sur des taux futurs à la hausse». En d'autres termes, spéculer avec l'argent des concitoyens ! Mais apparemment, ça ne dérange pas nos collègues de la majorité municipale d'approuver cette spéculation... Mr Coddet nous assure qu'il n'y a pas de risque et dans le même temps, qu'il n'a pas de boule de cristal !!! Giromagny ne va pas bien, nous le voyons tous, mais la majorité municipale continue de garder ses œillères.

Les temps sont durs et l'avenir se compromet.

Charlène Didier, Gilles Druelle, Christophe Gillet et Mathieu Crevoisier

Jacques Wimmer

Ils étaient nombreux, le 10 mars, les compagnons et artisans à accompagner Jacky Wimmer à sa dernière demeure. Originaire de Giromagny, il était connu de toute la région sous-vosgienne. Président du syndicat des bouchers du Territoire de Belfort et administrateur de la chambre des métiers, il était apprécié de tous. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.